des produits de la laiterie.	2,160 fr.	» c.
A quoi il convient d'ajouter 25 veaux à 6 fr.	150	»
Recette brute.	2,310	»
Déduction des frais pour le troupeau.	1,561	»
Recette nette. . .	749	»

Ainsi, un troupeau composé de 30 vaches et de 1 taureau, d'une taille au-dessus de la moyenne, nourri et entretenu comme nous l'avons dit, et lorsque le lait ne peut être placé qu'à 4 cent. le litre, paie les fourrages qu'il consomme à raison de 55 cent. environ le quintal métrique.

3° *Engraissement des bêtes à cornes.*

A. *Des bêtes adultes.*

Cette branche d'industrie agricole, dit M. de Dombasle, *ne peut être suivie avec profit* que par l'homme qui possède une grande habitude dans les achats et les ventes de bestiaux ; un autre sera souvent trompé par les marchands de bétail près desquels il achète, et par les bouchers qui acquièrent une connaissance parfaite du poids d'une bête par l'inspection et le tact. Il n'y a que bien peu de cas où un engraisseur ne travaille pas avec un grand désavantage s'il ne fréquente pas lui-même les foires et marchés pour acheter et vendre ; à moins que cette spéculation ne soit menée assez en grand pour pouvoir payer largement un homme zélé et fidèle qui possède parfaitement les connaissances requises.

L'engraissement du gros bétail *réussit principalement* dans les pays où il y a une grande abondance de pâturages riches et succulens, comme les plaines herbeuses de la Normandie et du Charollais ; dans les autres localités cette branche d'industrie ne peut être exercée avec succès que sur les terres où l'on se procure en abondance et économiquement, par un bon système de culture, des alimens salubres et riches en principes nutritifs, et où il serait difficile de faire consommer plus avantageusement les produits récoltés, dans celles où on obtient à bon compte des résidus de distilleries, brasseries, féculeries, fabriques de sucre de betteraves, etc.

C'est dans les pays où l'on trouve à se défaire à un bon prix des bêtes grasses, et où on parvient ainsi à renouveler son capital 2 ou 3 fois dans le cours d'une année, dans les établissemens où l'on a un assez grand nombre de bêtes de réforme dont on se débarrasserait difficilement à l'état maigre, ou dans ceux où les marchands de bestiaux ou les bouchers font engraisser les animaux pour leur propre compte, etc., qu'on peut se livrer avec le plus de certitude de succès à l'engraissement du bétail.

Ce qu'il importe surtout dans cette industrie c'est de faire choix d'animaux sains, et dont les organes digestifs soient dans un état parfait d'intégrité, d'un âge moyen, de taille ordinaire, et d'une race connue pour engraisser avec rapidité, avec la moindre quantité d'alimens possible ou la nourriture la moins chère, c'est de donner la préférence aux animaux qui après l'engrais présentent la plus grande quantité de viande nette (nos meilleurs bœufs ne paraissent pas en donner au-delà de 60 à 65 p. 0/0 du poids vivant, tandis qu'il est des bœufs anglais qui en donnent jusqu'à 75) ; enfin, c'est de proportionner la corpulence des animaux à la richesse des pâturages ou à la qualité des alimens qui doivent servir à les engraisser.

L'engraissement des bêtes à cornes se fait au pâturage, au foin, aux tubercules, aux racines avec des résidus de distilleries, de féculeries, de fabriques de sucre de betteraves, etc. ; et enfin quelquefois avec du grain pour compléter et raffermir le gras. Ces genres divers d'alimentation peuvent, pour la commodité du calcul et la facilité des comparaisons, être rapportés au foin pris pour unité de mesure, ce qui permet d'établir, de même que précédemment, le prix auquel les animaux paient le foin qu'ils consomment pendant l'espace de temps que dure l'engrais.

Pour partir d'une base fixe dans l'évaluation du prix auquel les bœufs ou vaches de graisse paient les alimens qu'ils consomment, nous supposerons ici qu'un bœuf ou une vache valent moitié en sus quand ils sont gras que lorsqu'ils étaient maigres, avec la condition toutefois que l'animal qu'on met à l'engrais est sain, que ses facultés digestives sont intactes et n'ont été altérées ni par l'âge, ni par des maladies. On remplacera aisément dans les calculs réels les prix fictifs que nous adoptons par ceux fournis par les marchés et les prix courans dans la localité qu'on habite.

Ainsi, en supposant qu'un bœuf maigre, de taille moyenne, coûte 120 fr., que son engraissement dure 4 mois, et qu'un bouvier, dont le salaire et les frais d'entretien s'élèvent annuellement à 240 fr., soigne 20 bœufs, on aura pour les élémens du calcul :

			fr.	
Valeur du bœuf gras.			180	»
Prix d'achat du bœuf. . .	120 fr.	»		
Intérêts de cette somme à 6 p. 0/0 pendant 4 mois.	2	40		
Salaire du bouvier.	4	»		
Logement pour 4 mois. . . .	2	»		
Total des avances et frais.	128	40	128	40
Différence.			51	60

différence qui doit servir à payer la nourriture des bœufs.

Voici maintenant comment cette nourriture est payée dans les systèmes d'alimentation au pâturage, au foin, aux pommes de terre et aux résidus de distilleries que nous prendrons ici comme exemples.

1° *Pâturage.* Sur une prairie basse de 1re classe (p. 343), une bête de taille moyenne consomme, pour devenir grasse, le produit de 32 ares, qui fournissent 20 quint. de foin. Ainsi, dans ce système, les fourrages sont payés par quint. mét. à raison de 2 fr. 58 c., outre l'économie sur les frais de récolte.

2° *Foin.* Il est moins actif qu'une quantité correspondante consommée en vert. A cette différence, qui est d'environ 25 p. 0/0, il faut ajouter les frais de récolte. Ainsi, il faut au moins 25 quint. de foin pour l'engraissement qui sont payés à raison de 2 fr. 6 c.

3° *Pommes de terre.* La nourriture se compose alors de 20 quint. mét. de tubercules représentant en foin 10 quint.
et de 8,50 quint. de paille hachée, représentant. . . . 5

Au total en quint. de foin 15

Ce qui fait pour le quint. de fourrage 3 fr. 64 c. ou 1 fr. 32 c. pour le quint. de tubercules ou de paille.

4° *Résidus de la distillation* des pommes de terre. Un quint. de résidus a la même activité pour l'engrais qu'un 1/2 quint. de tubercules ; il en faut 40 quint., représentant en foin. . . 10 quint.
et 8,50 quint. de paille, représentant 5

Total. 15

Ce qui met le quint. de fourrage au même prix que précédemment, ou 3 fr. 64 c.
et le quint. d'alimens à 1 fr. 6 c., soit résidus ou paille, etc.